



Projet Refondation

Installation de la nouvelle imprimerie
et du centre fiduciaire de la Banque de France
sur le site de Longues à Vic-le-Comte

Bilan de la concertation
Mai 2018

Sommaire

► CONTEXTE DE LA CONCERTATION ET PRÉSENTATION DU PROJET > 3

1. Une démarche de concertation préalable et volontaire > 3
2. Refondation, un projet pour répondre aux besoins actuels et futurs de la banque de France > 3
3. Les grands principes du projet > 4
4. Les enjeux et ambitions du projet > 5
5. Le calendrier du projet > 5
6. Le coût du projet > 5

► LES ACTIONS RÉALISÉES > 6

1. Les moyens d'information > 6
 - > Le dossier de présentation du projet > 6
 - > Un dépliant d'information > 6
 - > Une exposition de présentation du projet > 7
 - > Une campagne d'affichage en amont de la réunion publique > 7
 - > Un site internet dédié au projet > 7
 - > un communiqué de presse > 8
 - > Information dans le bulletin municipal de Vic-le-Comte > 8
 - > Information et retombées presse dans la presse et les médias régionaux > 8
2. Les moyens d'expression > 10
 - > Un formulaire numérique d'expression > 10
 - > Mise en place d'un registre papier > 10
 - > Une réunion publique > 10

► LA CONCERTATION EN CHIFFRES – BILAN QUANTITATIF > 11

► SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS ET DÉBATS > 12

1. Flux et accès au site de longues > 12
2. Confort des espaces de travail > 13
3. Démolition des équipements sportifs nécessaires à la bonne réalisation du projet > 14
4. Démolition des pavillons de la banque de France nécessaires à la bonne réalisation du projet > 15
5. La préservation des espaces naturels et agricoles > 15
6. Le coût du projet > 16
7. Les nuisances liées aux travaux > 16
8. Autres thématiques : opportunité du projet, nuisances sonores de la papeterie, emploi et devenir du site de Chamalières > 17
 - > l'opportunité du projet > 17
 - > les nuisances sonores générées par la nouvelle machine à papier sur le site de longues > 17
 - > la création d'emplois > 18
 - > le devenir du site de Chamalières > 18

► LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION > 19

CONTEXTE DE LA CONCERTATION ET PRÉSENTATION DU PROJET

1. UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION PRÉALABLE ET VOLONTAIRE

Dans le cadre du Projet Refondation, la Banque de France a décidé de mener une démarche de concertation **préalable et volontaire** du 30 novembre 2017 au 15 février 2018 :

- ▶ **Préalable** car celle-ci s'inscrit en amont de la phase d'enquête publique relative au projet. Le présent bilan de la concertation a ainsi pour ambition de nourrir le dossier d'enquête publique avec les avis et contributions formulés par les riverains du site ainsi que les usagers actuels et futurs.
- ▶ **Volontaire** car aucun texte législatif n'impose de concertation obligatoire dans le cadre du présent projet, bien que ce dernier soit soumis

à une enquête publique étant donné qu'il s'inscrit comme une ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement).

Cette concertation préalable et volontaire menée du 30 novembre 2017 au 15 février 2018 a permis d'informer et d'intégrer le public au tout début des études relatives au projet. Plus généralement, elle s'inscrit dans une volonté de transparence de la part de la Banque de France à destination des concitoyens et des riverains du projet.

Le présent document détaille les actions mises en œuvre dans le cadre de la concertation, dresse le bilan des échanges et contributions et fait part des enseignements tirés par la Banque de France.

2. REFONDATION, UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS DE LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France a pour mission de s'assurer de la production et du contrôle des billets en circulation. Ces actions sont toutes deux réalisées sur le site de Chamalières au travers :

- ▶ de la direction générale de la Fabrication des Billets (DGFB), en charge de l'impression des billets ;
- ▶ de son centre fiduciaire en charge de la surveillance de la qualité des billets en circulation.

Après presque 100 ans d'activité, l'imprimerie et le centre fiduciaire de Chamalières doivent optimiser leur activité industrielle et maintenir l'excellence

métier et opérationnelles de leurs équipes afin de toujours mieux répondre aux exigences de leurs clients.

C'est pourquoi la Banque de France envisage le transfert de ces deux activités sur le site de Longues à Vic-le-Comte, qui accueille déjà la papeterie, propriété d'EuropaFi (filiale de la Banque de France).

À terme, c'est un projet qui permettra à la Banque de France de se doter d'un outil industriel de pointe, regroupant l'ensemble de la chaîne de production de billets de banque sur un même site, premier du genre en Europe, dont la mise en service progressive devrait intervenir entre 2022 et 2023.

3. LES GRANDS PRINCIPES DU PROJET

Il est prévu dans le cadre du projet la construction d'un ensemble industriel neuf d'environ 21 000 m² qui hébergera à terme :

- ▶ Les espaces de production et de logistique de l'imprimerie et du centre fiduciaire ;
- ▶ Un espace dédié au stockage de valeurs (billets) ;
- ▶ Des bureaux en lien avec les fonctions de l'imprimerie et du centre fiduciaire ;

Il est également prévu que soit construit un bâtiment neuf et autonome, comprenant des espaces sociaux et un espace de restauration, le tout

s'insérant dans le paysage local et proposant un confort optimal pour les usagers du site.

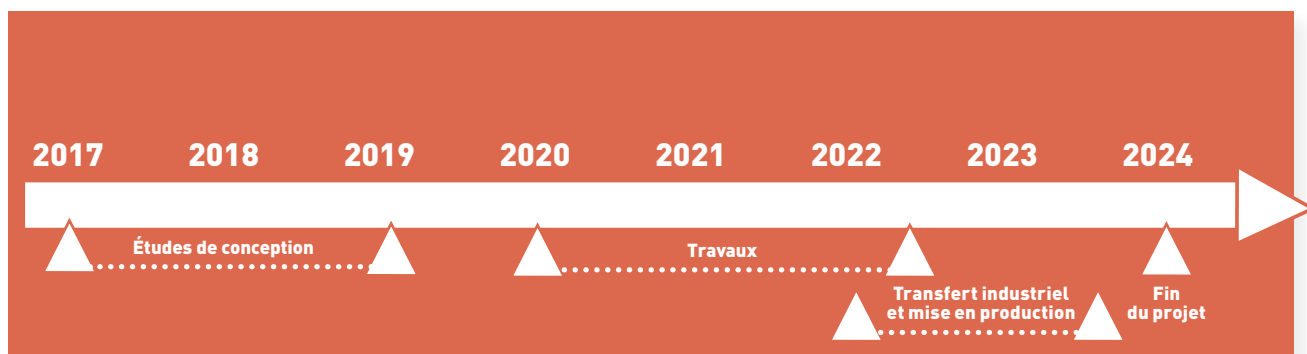
Afin de permettre la réalisation du projet, il est prévu – comme l'indique le plan ci-dessous – que soient démolis certains bâtiments, tels que les logements du personnel ou les équipements sportifs. En outre, d'autres bâtiments nécessaires au fonctionnement de la papeterie tels que les hangars de stockage ou les bassins de rétention seront démolis et reconstruits au sein de la future enceinte sécurisée.



4. LES ENJEUX ET AMBITIONS DU PROJET

- ▶ **Moderniser et optimiser l'activité industrielle** grâce à un outil industriel performant, simple, compact et évolutif. En effet, le transfert de l'imprimerie et du centre fiduciaire permettra de répondre aux exigences futures en matière de production, de tri, de sûreté, de logistique et de stockage afin de demeurer un acteur majeur de la production de billets en euros et en devises étrangères.
- ▶ **Bénéficier d'un centre exigeant en matière de sûreté.** L'impression, le tri et le stockage de billets sont des activités stratégiques. Le projet devra répondre en conséquence aux standards de sûreté les plus exigeants.
- ▶ **Être une vitrine en termes de savoir-faire.** Avec ce projet qui s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation de son réseau, la Banque de France a pour ambition de présenter un site à la pointe en termes de savoir-faire.
- ▶ **Renforcer le niveau de service et de sécurité pour les équipes et les partenaires extérieurs et améliorer les conditions de travail des salariés.** Un soin particulier sera porté à l'aménagement du site et des bâtiments (confort des espaces, signalétique, mobilité) afin de proposer des services de qualité aux équipes et aux visiteurs tout en respectant les exigences de sûreté et de sécurité. Par ailleurs, le bâti devra également être évolutif et adaptable dans un souci d'anticipation.
- ▶ **Être un projet durable et respectueux de l'environnement.** Un accent sera porté sur l'insertion du projet dans son environnement, notamment caractérisé par la présence de l'Allier.

5. LE CALENDRIER DU PROJET



Afin de permettre la réalisation du projet, une révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vic-le-Comte est actuellement en cours de réalisation.

6. LE COÛT DU PROJET

Le volet immobilier du projet aura un coût de 120 M€ HT. Intégralement financé par la Direction Générale de la Fabrication des Billets de la Banque de France, il comprend :

- ▶ Les études de diagnostic relatives au projet ;
- ▶ Les travaux bâtiments ;
- ▶ Les équipements de sûreté ;
- ▶ Les aménagements paysagers internes à la parcelle ;
- ▶ Les équipements logistiques.

LES ACTIONS RÉALISÉES

La concertation préalable sur le projet d'installation de la nouvelle imprimerie et du centre fiduciaire de la Banque de France sur le site de Longues à Vic-le-Comte s'est déroulée du 30 novembre 2017 au 15 février 2018.

Afin de recueillir le plus grand nombre d'avis et s'adapter aux spécificités du territoire, plusieurs modalités d'information et d'expression du public ont été mises en œuvre.

1. LES MOYENS D'INFORMATION

L'information sur le projet et sur la concertation a été assurée grâce à divers outils et supports de communication.

- ▶ Dossier de présentation du projet
- ▶ Communiqué de presse
- ▶ Article dans le bulletin municipal de Vic-le-Comte
- ▶ Articles dans la Presse Quotidienne Régionale/ Presse Hebdomadaire Régionale/Médias locaux
- ▶ Dépliant d'information
- ▶ Exposition
- ▶ Affichage
- ▶ Site internet dédié au projet

Le dossier de présentation du projet

Le dossier de présentation du projet a été mis à disposition du public en Mairie de Vic-le-Comte, sur le site internet dédié au projet ainsi que pendant la réunion publique du 18 janvier 2018. Ce document de huit pages au format A4 comprenait :

- ▶ une présentation du rôle et des compétences de la Banque de France ainsi qu'une synthèse des objectifs du projet Refondation ;
- ▶ les grands principes du projet ;
- ▶ une présentation détaillée du périmètre de l'opération (implantation possible, bâtiments voués à démolition et/ou reconstruction) ;
- ▶ les enjeux et ambitions du projet ;
- ▶ un calendrier du projet et de la concertation ainsi que le coût du projet détaillé.



Dépliants et dossiers de présentation du projet Refondation disposés en mairie

Un dépliant d'information

En supplément du dossier de présentation du projet, un dépliant d'information au format 21x10cm en trois volets a été mis à la disposition du public à la Mairie de Vic-le-Comte et lors de la réunion publique du 18 janvier 2018. Adapté à une compréhension rapide, le dépliant présente les informations centrales du projet et informe des modalités d'information et d'expression du public.



Kakémonos exposés en mairie et registre papier

Une exposition de présentation du projet

Une exposition a été mise en place à la mairie de Vic-le-Comte ainsi que lors de la réunion publique qui s'est déroulée le 18 janvier 2018 à la Halle du Jeu de Paume à Vic-le-Comte. Répartie sur deux kakémonos, cette exposition présentait de manière synthétique les informations relatives au projet d'installation de la nouvelle imprimerie et du centre fiduciaire de la Banque de France sur le site de Longues à Vic-le-Comte. Visible durant toute la période de la concertation, du 30 novembre 2017 au 15 février 2018, cette exposition reprend le calendrier du projet et les modalités de la concertation préalable et volontaire.

Une campagne d'affichage en amont de la réunion publique

Afin de mobiliser le public en amont de la réunion publique du 18 janvier 2018*, une campagne d'affichage a été réalisée rappelant le projet d'installation de l'imprimerie de la Banque de France sur le site de Longues. Ces affiches ont été diffusées dans les commerces et dans les services municipaux de Vic-le-Comte.

Un site internet dédié au projet

Pour compléter ces supports d'information papier, un site internet consacré au projet www.projet-refondation.banque-france.fr a été mis en ligne le 30 novembre 2017. Celui-ci comprend plusieurs rubriques :

- ▶ une page d'accueil centralisant les dernières actualités en lien avec le projet et la démarche de concertation ;
- ▶ un onglet « Un projet de la Banque de France » proposant une présentation détaillée du projet d'installation de la nouvelle imprimerie et du centre fiduciaire de la Banque de France sur le site de Longues à Vic-le-Comte ;
- ▶ un onglet « Infos pratiques » recensant les dates de la concertation (exposition et réunion publique), une présentation des entités de la Banque de France en charge du projet sous forme d'organigramme, le coût du projet et son calendrier ;



Capture d'écran du site internet dédié au projet



Affiche informant de la tenue de la réunion publique du 15 janvier 2018

*qui s'est tenue à 20 h 00 à la Halle du Jeu de Paume de Vic-le-Comte.

- ▶ un onglet « La concertation » présentant le dispositif mis en œuvre ainsi que les moyens mis à disposition des publics pour s'informer (exposition, dossier de présentation) et s'exprimer (formulaire, réunion publique, registre papier);
- ▶ un onglet « Une question ? » comprenant une foire aux questions ainsi qu'un formulaire numérique d'expression;
- ▶ un onglet « Documentation » incluant l'ensemble des documents téléchargeables (compte rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018, dossier de présentation du projet, communiqué de presse relatif au lancement de la concertation, dépliant de présentation du projet et les kakémonos d'information sur le projet).

Un communiqué de presse

Un communiqué de presse a été diffusé aux médias locaux et à la presse régionale le 30 novembre 2017 pour annoncer le lancement de la concertation. Publié aussi sur le site dédié à la concertation, le communiqué détaille les modalités d'information et d'expression des publics.

Information dans le bulletin municipal de Vic-le-Comte

Un dossier de deux pages a été publié dans le bulletin municipal de Vic-le-Comte de décembre 2017 (n° 25) disponible également en version numérique sur le site de la ville de Vic-le-Comte. Reprenant la présentation du projet de construction de la nouvelle imprimerie et du centre fiduciaire sur le site de Longues, l'article expose les objectifs du projet ainsi que ses modalités de réalisation sur l'actuelle parcelle de la papeterie. Outre la présentation du projet, l'article informe de la tenue de la réunion publique du 18 janvier 2018, présente l'ensemble des modalités d'information et d'expression et aborde la mise en place en juin 2017 d'un comité de pilotage des utilisateurs des installations préexistantes sur le site.

Le projet Refondation
construction d'une nouvelle imprimerie et d'un nouveau centre Fiduciaire à Longues

Les origines du projet

Les enjeux et les ambitions du projet

L'aménagement du site à Longues

Calendrier et coût du projet

UNE RÉUNION PUBLIQUE SE TIENDRA LE JEUDI 19 JANVIER 2018 À 20H À LA HALLE DU JEU DE PÔME. AFIN QUE VOUS POSSIEZ VOUS INFORMER, DÉBATTRE ET ÉCHANGER.

Dossier présentant le projet Refondation dans le bulletin municipal de Vic-le-Comte (n° 25, décembre 2017)

Information et retombées dans la presse et les médias régionaux

Suite à la diffusion du communiqué de presse présenté plus haut, le projet a fait l'objet de plusieurs publications d'articles dans la presse quotidienne régionale, la presse hebdomadaire régionale ainsi que dans les médias locaux pendant la phase de concertation préalable, du 30 novembre 2017 au 15 février 2018.

► « *Étienne Grienenberger, le monsieur déménagement de la Banque de France* », France Bleu Pays d'Auvergne, diffusion le 5 décembre 2017

► « *Projet d'imprimerie de la Banque de France à Longues* », La Montagne, 9 décembre 2017

► « *Le maire de la commune, Roland Blanchet dresse un bilan à mi-mandat* », La Montagne, 20 décembre 2017

► « *La Banque de France consulte avant de déménager son imprimerie à Vic-le-Comte* », France Bleu, 19 janvier 2018

► « *Déménagement de l'imprimerie de la Banque de France : le projet présenté à Vic-le-Comte* », La Montagne, 22 janvier 2018

2. LES MOYENS D'EXPRESSION

Afin d'échanger avec les habitants, répondre à leurs interrogations et recueillir leurs avis et contributions plusieurs modalités de participation ont été mises en place :

- ▶ un formulaire numérique d'expression ;
- ▶ un registre papier ;
- ▶ une réunion publique ;

Un formulaire numérique d'expression

Un formulaire numérique d'expression était disponible sur le site dédié au projet dès son lancement le 30 novembre 2017, au sein de l'onglet « Une question ? ». Un champ libre a permis aux publics qui le souhaitaient de partager une remarque, une question, une contribution concernant le projet d'installation de la nouvelle imprimerie de la Banque de France.

Mise en place d'un registre papier

Un registre papier a été mis en place à la mairie de Vic-le-Comte, du mois de novembre 2017 au mois de février 2018 permettant le recueil des remarques, questions et contributions relatives au projet.

Une réunion publique

La réunion publique qui s'est déroulée à la Halle du Jeu de Paume de Vic-le-Comte, le 18 janvier 2018, de 20h00 à 22h00, a permis aux publics concernés et intéressés par le projet d'interroger l'équipe projet de la Banque de France. Cette réunion publique a rassemblé 150 personnes.

À la suite d'une introduction par Roland Blanchet, le maire de Vic-le-Comte et d'une présentation du projet par Étienne Grienenberger, le directeur du Projet Refondation et Albert Duarte, le directeur de projet immobilier, une série de questions/réponses a donné lieu à des échanges d'informations et à des éléments de réponses de la part des porteurs de projet.



LA CONCERTATION EN CHIFFRES

BILAN QUANTITATIF

Environ **150** participants à la réunion publique

31 questions, avis et contributions dont :

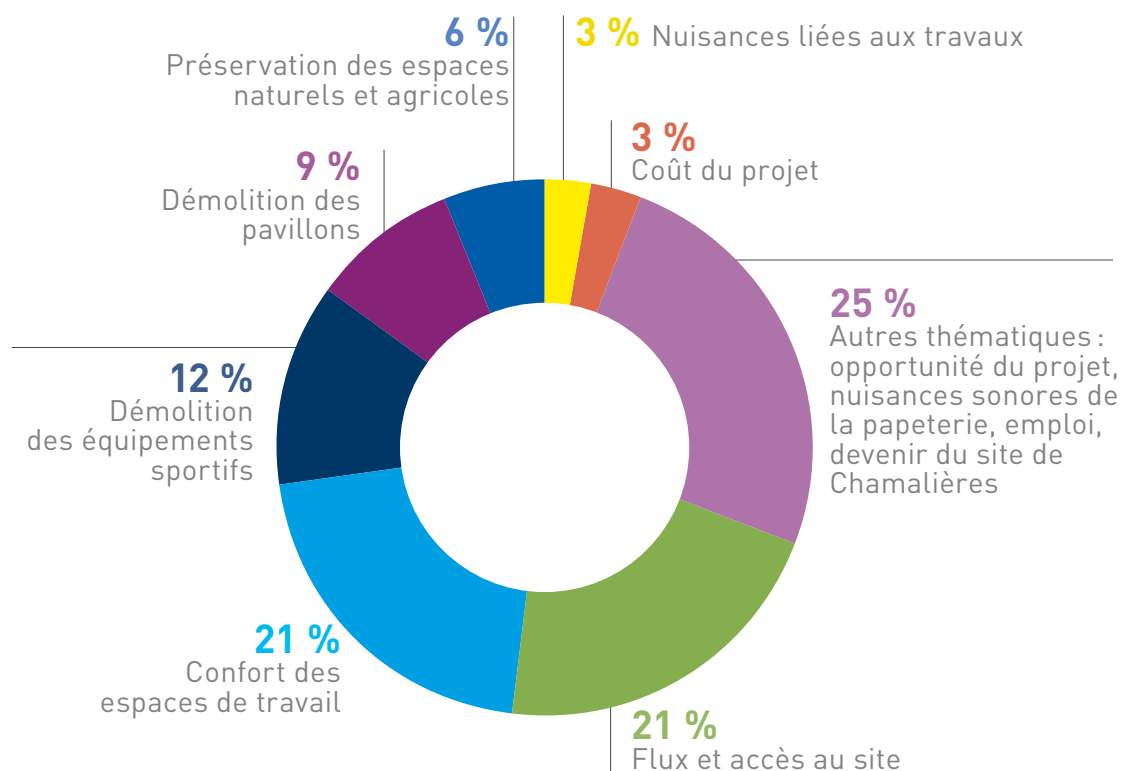
15
via le formulaire
en ligne

12
lors de la
réunion publique

5
sur le registre

622 sessions sur le site internet dédié au projet

Principales thématiques abordées



SYNTHÈSE THÉMATIQUE DES AVIS ET DÉBATS

Le bilan de la concertation a vocation à rendre compte des contributions du public. Tous les avis émis du 30 novembre 2017 au 15 février 2018 ont été pris en compte dans son élaboration.

Les réponses indiquées dans le présent document ont été apportées :

- ▶ dans le cadre de la réunion publique organisée le 18 janvier 2018 ;
- ▶ dans les documents d'information mis à disposition du public (site internet et documents) ;
- ▶ par le biais de courriers électroniques envoyés aux personnes qui se sont exprimées via le formulaire en ligne présent sur le site du projet www.projet-refondation.banque-france.fr.

1. FLUX ET ACCÈS AU SITE DE LONGUES

Cette thématique, avec celle relative au confort des espaces de travail, est celle qui a sollicité le plus de questions et d'avis au cours de la démarche de concertation. De nombreux participants et contributeurs ont exprimé leurs interrogations voire leurs inquiétudes concernant le trafic routier à venir, induit par l'arrivée à terme de nombreux actifs (environ 550) sur le site de Longues avec l'installation de la nouvelle imprimerie de la Banque de France. Un certain nombre d'entre eux demande par ailleurs de mener une réflexion sur les possibilités d'aménagement des axes routiers menant au site de Longues afin que ceux-ci soient suffisamment capacitaires et adaptés au futur trafic induit :

▶ « *La traversée des Martres-de-Veyre est aujourd'hui dangereuse et étroite ; j'espère fortement que le département va s'engager à corriger, élargir et rectifier la route entre le Pont des Goules et l'autoroute et j'espère également que la mise à trois voies de l'A75 permettra des mobilités sécurisées à la fois pour le personnel et les valeurs* ».

▶ « *Quid du trafic sur le boulevard du Pont des Goules et du passage à niveau à proximité du carrefour avec le boulevard Charles de Gaulle ? Ne faut-il pas*

l'aménager, notamment dans un contexte de trafic grandissant ? ».

▶ « *Il faut absolument penser à un raccordement "aux normes" entre le pont des Goules (entrée actuelle de la papeterie) et l'autoroute A75.* ».

▶ « *Y'a-t-il un projet d'amélioration de la route conduisant vers Authezat - Plauzat, Pont des Goules plus large permettant un croisement de véhicules plus aisé et pourrait-on imaginer compte tenu du trafic en forte augmentation, une entrée et sortie directe sur l'autoroute A 75 ?* ».

▶ « *Est-ce que la Banque de France a réalisé une étude des flux qui découleront du projet ?* »

Une première étude de mobilité a été réalisée en interne par la Banque de France, mais celle-ci ne concerne que les agents de Chamalières. Toutefois, la Banque de France est d'ores et déjà en mesure d'affirmer que les nouveaux personnels qui arriveront sur le site de Longues représenteront environ 550 agents. Néanmoins, l'organisation en postes de travail – qui induit des rotations – implique que ces 550 nouveaux agents ne travailleront pas en même temps.

Par ailleurs, la Banque de France réalisera une étude de trafic globale entre 2018 et 2019. Celle-ci l'amènera à quantifier le trafic réel et actuel pour ensuite mieux simuler le trafic prévu à terme ainsi que la cohérence des voies d'accès par rapport à l'implantation du projet. Une fois les résultats de cette étude obtenus, la Banque de France rencontrera le Conseil Départemental (du Puy-de-Dôme) qui sera partie prenante et formulera ses remarques sur les points d'accès et les goulets d'étranglement. Le Conseil Départemental fera également des prescriptions en lien avec les accès au site. Ce sont aujourd'hui des sujets qui sont identifiés et qui vont être pris en compte par les architectes et les ingénieurs. Toutefois, la Banque de France n'est pas en mesure de présenter aujourd'hui des conclusions.

Par ailleurs, le Conseil Départemental affirme que des tests de croisement de véhicules ont d'ores et déjà été réalisés sur certains tronçons, notamment en ce qui concerne le Pont des Goules et la sortie immédiate du site. Le flux qui sortira de la Banque sera important et bien évidemment le Conseil Départemental est alerté sur ce point.

2. CONFORT DES ESPACES DE TRAVAIL

Participants et contributeurs ont également apporté un certain nombre de questions et avis relatifs au confort des espaces de travail. Une partie d'entre eux demande que la Banque de France détaille l'ensemble des équipements sociaux qui seront prévus à terme sur le site et d'autres s'interrogent sur la présence d'un ergonome dans le cadre de l'équipe en charge de la conception du projet :

► « Vous avez parlé de bâtiments à usages sociaux mais vous n'avez mentionné que le restaurant. Quels seront les autres équipements à usages sociaux ? Par ailleurs, la Banque de France proposait autrefois de nombreux services qui permettaient de contribuer à

Concernant le passage à niveau, les responsables locaux de SNCF Réseau ont questionné et interrogé le lien entre la gare et l'arrivée de l'imprimerie & du centre fiduciaire sur le site de Longues, étant donné que leurs projections d'investissement actuelles correspondent à la date de la mise en service du projet. Il existe donc un réel enjeu d'accessibilité de la gare, notamment depuis le site de Longues.

Par ailleurs, des contributeurs ont également apporté des propositions en matière de développement de transports collectifs afin de répondre à cette problématique d'accessibilité :

► « Pourquoi ne pas envisager, à titre au moins expérimental, d'affréter des transports en commun sous forme d'autocar ? »

La Banque de France discute actuellement de la mise en place d'une navette qui desservira le site de la Banque de France depuis la gare et qui fera un circuit Gare - Site de Longues - Vic-le-Comte.

la « fidélisation » et au bien-être des agents ; vous ne pouvez pas réaliser un projet sans prendre en compte l'ensemble de ces considérations : il faut à la fois répondre aux besoins actuels et futurs des agents et riverains du site de Longues. »

► « Où sont les nouvelles infrastructures en remplacement de ce que vous avez prévu de démolir (gymnase, stand de tir, maison du personnel...) ? (Il est encore temps pour que vous preniez conscience de l'absolue nécessité de permettre aux agents de la BDF de pouvoir exercer des activités culturelles et sportives dans le cadre du comité d'établissement.) La construction de ces nouvelles infrastructures est vitale pour la pérennité de toutes les sections culturelles et sportives existantes. »

► « Les bonnes conditions de travail sont selon vous un objectif du projet. J'aimerais savoir sur quelles ressources vous allez vous appuyer. Or je n'ai pas vu de trace d'ergonome dans le cadre de l'appel d'offres à maîtrise d'œuvre. »

La Banque de France est d'ores et déjà en mesure d'annoncer que les bâtiments à usages sociaux incluront un espace de restauration et un espace pour les activités sociales de la Banque de France.

Par ailleurs, l'ambition du projet Refondation est de construire un outil industriel performant, adapté et évolutif, proposant des conditions de travail optimales aux femmes et aux hommes qui y travailleront. Pour atteindre cet objectif, la Banque de France intègre à tous les niveaux les enjeux sociaux, qu'ils soient internes à la Banque de France ou externes. Ceci passe notamment par la création d'espaces sociaux qui répondent à des demandes comme la création d'espaces de

convivialité et de détente, d'espaces paysagers, mais aussi une qualité en matière de construction. des bureaux et espaces de travail, afin qu'ils soient flexibles, vecteurs d'un bien-être ressenti et ergonomique.

Quant à la réflexion relative à l'ergonomie des espaces de travail, un appel d'offres de maîtrise d'œuvre a été envoyé par la Banque de France en début d'année 2017. Dans le cadre de cet appel d'offres, la Banque de France a demandé au mandataire du groupement de regrouper plusieurs compétences : de l'ingénierie principalement, mais également des compétences en matière de sûreté/sécurité, d'organisation des espaces de travail (space planning) et d'ergonomie. Il y a donc aujourd'hui un ergonome qui est intégré au groupement NOX, et qui travaille avec les architectes et ingénieurs pour tous les sujets liés à l'ergonomie des postes de travail.

3. DÉMOLITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS NÉCESSAIRES À LA BONNE RÉALISATION DU PROJET

Des participants – équipes de la Banque de France, d'Europafi ou habitants du territoire, ont regretté la démolition prévue des équipements sportifs actuellement présents sur le site de Longues – dont jouit la commune de Vic-le-Comte dans le cadre d'un partenariat – afin de permettre la réalisation du projet. Des questions ont également été posées afin de savoir si la Banque de France participera financièrement à la construction d'un équipement sportif visant à remplacer celui présent sur le site de Longues.

► « Je suis président d'une association usagère du gymnase. Dans votre plaquette de présentation du projet, vous parlez de « bâtiment pouvant être démolis » et de « périmètre d'implantation potentielle du projet ». Est-ce que ces actions sont définitives ou pas encore actées ? »

► « Qu'allez-vous faire en matière de reconstruction de ces bâtiments qui abritent ces équipements ? Qu'en est-il de la participation financière de la Banque ? »

► « Étant ancien secrétaire du CE, j'étais à l'origine de l'ancienne salle omnisports, et je regrette sa destruction. »

Au vu du plan d'implantation et du périmètre de sécurité nécessaires à la bonne insertion du projet sur le site de Longues, les bâtiments existants abritant le gymnase, le stand de tir et le chalet devront être détruits. Ceux-ci ne pourront par ailleurs être reconstruits sur le site de Longues.

La Banque de France a réaffirmé son intérêt pour conserver des structures sportives à proximité du site visant à répondre à des enjeux sociaux et culturels. La Banque de France a informé le Maire de Vic-le-Comte de son accord pour participer financièrement à la reconstruction de ces nouvelles installations sportives.

4. DÉMOLITION DES PAVILLONS DE LA BANQUE DE FRANCE NÉCESSAIRES À LA BONNE RÉALISATION DU PROJET

Le projet implique la démolition de pavillons présents sur le site de Longues. Cela a suscité des questionnements de la part du personnel de la Banque de France, locataire de ces logements. Les actuels locataires souhaitent être informés des modalités de relogement et des dates de déménagement.

► « J'ai vu que votre projet comportera la démolition de divers logements du personnel BDF. Quelles sont les mesures prévues pour aider ces personnes à se reloger et compenser le préjudice que représente la perte physique et affective de leur logement ? »

Quelles sont les mesures prévues pour le personnel déplacé de Chamalières à Vic ? »

► « Pourriez-vous nous donner une date précise pour quitter le pavillon où j'habite ? »

La Banque de France a entendu les interrogations des locataires et l'équipe projet travaille actuellement de concert avec la maîtrise d'œuvre afin de proposer un planning optimisé de déconstruction des pavillons. Une réunion d'information sera organisée dès que la Banque de France aura connaissance de l'ensemble des éléments calendaires définitifs.

5. LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Participants et contributeurs ont abordé à plusieurs reprises cet enjeu environnemental, interrogeant la Banque de France à propos des impacts possibles de la nouvelle imprimerie en termes de pollution, d'espaces naturels et agricoles ainsi que sur la rivière de l'Allier.

► « Est-ce que vous allez prendre des mesures visant à limiter les possibles pollutions liées aux activités du site de Longues ? »

► « Quelle information a-t-on sur la parcelle sud ? »

► « Il existait un projet de voie verte le long de l'Allier ; sera-t-il impacté par le projet Refondation ? »

Lors de la réunion publique, la Banque de France a apporté des réponses aux questionnements relatifs à la préservation des espaces naturels et agricoles du site de Longues.

L'imprimerie est une industrie peu polluante, impliquant l'utilisation d'encres non-toxiques. De plus, les

nouvelles technologies en matière de procédé offset sont moins impactant pour l'environnement. La mention installation classée pour l'environnement (ICPE) concerne essentiellement le stock d'un grand volume de papier, pour lequel des études seront réalisées afin de garantir la sécurité des agents.

► Un écologue a été missionné par la Banque de France afin de recenser les espèces vivantes présentes sur le site et le long des berges de l'Allier.

► La Banque de France mettra en place un certain nombre de mesures compensatoires afin de limiter au maximum l'impact du projet sur les espèces protégées (notamment saumons, loutres et chauves-souris).

► À ce stade du projet, rien n'est prévu sur la parcelle sud. Les parkings seront implantés le long de l'Allier, en respectant les zones naturelles.

► Le projet Refondation n'impactera pas la future voie verte qui ne passera pas sur ces berges de l'Allier.



6. LE COÛT DU PROJET

Lors de la réunion publique une précision a été demandée, relative à l'évolution du coût du projet Refondation, en comparaison au prix initial annoncé il y a deux ans.

► *Il y a deux ans, le projet Refondation était estimé à 250 millions d'euros. Aujourd'hui il est estimé à 120 millions d'euros. Pourquoi une telle différence ?*

À propos de la différence de coût remarquée, la Banque de France a expliqué que cela était dû à des dépenses indépendantes du coût du bâtiment. Ainsi les coûts liés aux équipements, au déménagement et au changement des machines sont séparés du coût de la construction du nouveau bâtiment.

7. LES NUISANCES LIÉES AUX TRAVAUX

L'installation de la nouvelle imprimerie entraînera la réalisation de travaux, dont les nuisances inquiètent les riverains à proximité du site de Longues. Ces inquiétudes sont relatives aux nuisances sonores, au trafic routier des camions ainsi qu'à la gestion des déchets du chantier.

► *« Nous nous posons la question de l'augmentation du trafic routier camions lorsque les travaux seront mis en œuvre sur le site. Ces camions utiliseront-ils notre voie pour livrer les matériaux ou évacuer les déchets produits par la démolition des bâtiments ? »*

Le sujet des nuisances durant la phase des travaux est pris en compte par la Banque de

France, qui s'engage à réduire les nuisances au maximum en :

► organisant la visite d'un acousticien chez les riverains du projet afin de poser des sondes et de mesurer le niveau sonore initial à respecter ;

► obligeant les entreprises à respecter les plages horaires du chantier et à respecter les environs du projet ;

► mettant à disposition des riverains un numéro vert dès le lancement des travaux permettant aux riverains de signaler les défaillances constatées, en termes de nuisances sonores et de pollutions.

8. AUTRES THÉMATIQUES : OPPORTUNITÉ DU PROJET, NUISANCES SONORES DE LA PAPETERIE, EMPLOI ET DEVENIR DU SITE DE CHAMALIÈRES

L'opportunité du projet

Le projet Refondation a été salué, notamment au travers de contributions via le formulaire d'expression numérique, pour la fonctionnalité et la viabilité du regroupement de la papeterie et de l'imprimerie sur le site de Longues.

► « Le regroupement des deux sites est enfin accepté et compris ; bravo pour ce choix fonctionnel, rationnel et viable industriellement parlant »

Les nuisances sonores générées par la nouvelle machine à papier sur le site de Longues

Lors de la réunion publique et dans des contributions écrites, les riverains de la commune de Corent ont interpellé la Banque de France concernant les nuisances sonores engendrées par la nouvelle machine de la Papeterie du site de Longues.

► *Qu'en est-il du bruit actuel de la papeterie, très entendu sur la commune de Corent ?*

► *Depuis l'été 2017 un bâtiment de la banque de Longues a été construit. Il abrite une machine qui, depuis sa mise en route dérange le village de Corent, au-dessus du site.*

► *Depuis l'été 2017 nous avons constaté une augmentation de bruit constant (jour et nuit), énorme dans notre habitation causée par la Banque de France à Longues. Nous disposons de double vitrage dans toute la maison. Malgré cela la gêne est forte et permanente. À fenêtre ouverte c'est pire. Les ondes de basses fréquences polluent l'environnement et rendent les gens qui sont dans l'obligation de les supporter malades.*

► *Les derniers travaux concernant la papeterie située à Longues occasionnent depuis quelques mois des*

nuisances sonores importantes au sein des habitations du village de Corent (dans lequel nous résidons), nuisances s'apparentant à des bruits d'autoroute ou d'aéroport et qui n'étaient jusque-là pas présentes.

Ce questionnement n'est pas directement lié au projet Refondation, toutefois la Banque de France et le Directeur d'EuropaFi ont pris en compte ce sujet. À ce titre, une mesure de l'environnement sonore a eu lieu depuis la commune de Corent et a permis d'apporter des précisions.

► La nuisance sonore est provisoire et n'aura aucune récurrence avec l'arrivée de l'imprimerie.

► Un acousticien a effectué des mesures de l'environnement sonore de la Papeterie, les résultats qui ressortent sont les suivants :

> émergence de 1 dB de jour (6 dB autorisés dans l'arrêté préfectoral) ;

> émergence de 3 dB de nuit (4 dB autorisés dans l'arrêté préfectoral) ;

> niveau maximal autorisé en conformité avec l'arrêté préfectoral (**40 dB de jour pour 70 dB autorisé ; 33 dB de nuit pour 60 dB autorisé**).

► La nuisance perçue est due à la spécificité des fréquences du son émis par les pompes à vides de la machine à papier, qui rendent le bruit particulièrement désagréable, bien que conforme en termes d'intensité.

► La source principale du bruit vient de la bouche de cheminée des pompes à vides de l'usine. Des travaux vont être réalisés afin de mettre en place un silencieux et un renforcement de l'isolement de la base de la cheminée, d'ici l'été 2018.

► Ces actions devraient permettre de supprimer toutes les nuisances sonores perçues à Corent.



La création d'emplois

L'arrivée de la nouvelle imprimerie sur le site de Longues a suscité des interrogations relatives aux retombées économiques pour les riverains en termes de création d'emplois.

- ▶ « Est-ce que des emplois vont être créés ? »
- ▶ « Quand débiteront les premiers recrutements et quels profils d'emploi seront recherchés ? »

À ce sujet, la Banque de France affirme que les sites industriels de la papeterie et de l'imprimerie seront amenés à effectuer des recrutements d'ici 2023 dans le cadre du remplacement partiel des départs à la retraite.

Ces recrutements feront l'objet d'annonces diffusées dans la presse ou sur le site de pôle emploi. Lors de leur diffusion, pour postuler les candidatures doivent être adressées soit au service ressources humaines de l'Imprimerie, soit à celui de la Papeterie par voie postale.

Le devenir du site de Chamalières

Le projet Refondation implique le déménagement de l'imprimerie du site de Chamalières, à celui de Longues. À ce titre, des contributions ont interrogé la Banque de France sur le devenir du site de Chamalières et de ses infrastructures.

- ▶ *Que va devenir le site de Chamalières ? Étude sur la maison du personnel et son devenir ? Parking rue Saint André ?*

Une phase de concertation sera lancée en amont du déménagement du site avec les pouvoirs publics afin d'explorer les différentes options de valorisation du site. À ce stade, rien n'a encore été défini mais l'objectif est de valoriser ce site de façon optimale et bien sûr d'éviter le développement d'une friche industrielle.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PAR LA BANQUE DE FRANCE

Il ressort de la concertation une adhésion globale au projet et à son opportunité. Toutefois, les points d'attention suivants devront être pris en compte.

- ▶ Les conclusions de l'étude de trafic, qui devront permettre de mieux simuler le trafic prévu à terme ainsi que les voies d'accès au site de Longues.
- ▶ L'accessibilité du site de Longues par des moyens alternatifs visant à réduire la place de la voiture individuelle (covoiturage/navette vers la gare).
- ▶ Une communication appuyée – notamment en interne – devra être mise en place concernant les bâtiments à usages sociaux.
- ▶ La Banque de France a réaffirmé son intérêt pour conserver des structures sportives à proximité du site visant à répondre à des enjeux sociaux et culturels.
- ▶ Une information approfondie devra être réalisée à destination des actuels locataires des pavillons de la Banque de France concernés par les opérations de démolition à venir.
- ▶ Une communication chantier de proximité devra être mise en place auprès des riverains et usagers du site de Longues en amont et durant toute la durée des travaux.
- ▶ L'intérêt des riverains pour l'environnement naturel et agricole dans lequel s'inscrit le projet Refondation.
- ▶ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un sujet en lien direct avec le Projet Refondation, il conviendra d'apporter une communication efficace concernant les mesures visant à réduire les nuisances sonores liées à la nouvelle machine à papier récemment mise en service.

